



# Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

APPEL À PROJET

## Réemploi - Réparation - Réutilisation

### Publics concernés

Association, Collectivité territoriale, Entreprise

### Domaines secondaires

Environnement, Économie circulaire, Déchets, ESS

### Date de fin de publication

12 décembre 2020

Ce dispositif soutient les acteurs du réemploi, de la réparation et de la réutilisation (structures du secteur de l'ESS et du secteur économique classique ainsi que les collectivités à compétence prévention et gestion des déchets) pour des projets de création de nouvelles recycleries, de nouveaux services dans les recycleries existantes ainsi que de projets de développement vers un modèle économique pérenne.

## Échéances

Le présent l'appel à projet aura deux échéances en fonction de la maturation des projets des acteurs du secteur "RRR" :

1 ère vague de sélection - Date limite de dépôts des dossiers : 15 septembre 2020

2 ème vague de sélection - Date limite de dépôts des dossiers - 11 décembre 2020

## Objectifs

Développer des équipements techniques et des structures pérennes dédiées au réemploi

Créer de nouvelles recycleries ou de nouveaux services dans les recycleries existantes

Soutenir des projets de recycleries de qualité permettant de contribuer aux objectifs nationaux et régionaux de réemploi, réparation et réutilisation

Contribuer au soutien des activités réemploi-réparation au sein d'un Tiers lieux

Amplifier la place de l'économie sociale et solidaire dans ce secteur d'activité sur le territoire N-A

Soutenir des activités spécifiques de réemploi, notamment liées aux nouvelles filières REP prévues par la loi (aides techniques\*, matériaux et équipements de construction, jouets, équipements de sport et loisirs)

## Bénéficiaires

Structures de réemploi ou de réutilisation du secteur de l'ESS et du secteur économique classique

Les collectivités à compétence prévention et gestion des déchets

## Modalités

### Quels sont les critères de sélection ?

Les dossiers seront retenus par le comité des partenaires, composé des services de la Région et de l'ADEME selon les critères de sélection ci-dessous:

Etude d'opportunité et de faisabilité en amont de tout investissement (cf. cahier des charges type)

Projet s'inscrit en cohérence avec la politique et stratégie du territoire en matière d'économie circulaire, en particulier en matière de prévention

Partenariat avec la collectivité compétente et les acteurs et services locaux en présence

Une attention particulière sera portée aux projets contribuant à implanter des activités de réemploi et de réparation sur des territoires non couverts

Collecte préservante en amont effective et garantie.

Mise en place d'une activité de réparation permettant de « revaloriser » les produits et objets

Gisement de déchets évités significatif avec un taux de réemploi effectif minimal/type de projet  
Mise en place d'un dispositif de suivi, comptage et traçabilité des flux.  
Plan d'Actions de communication et de sensibilisation au réemploi, à la réparation et à la réutilisation  
Equilibre financier du projet : stratégie économique, capacité d'autofinancement, subventions perçues, quelles ressources ?  
Capacité de la structure à porter le projet (robustesse financière, capacité technique, moyens humains) selon la structure et les partenaires associés.  
Technique, moyens humains) selon la structure et les partenaires associés.  
Démontrer le lien avec les éco-organismes (filiales EEE, EA, TLC – filière emballages pour des dispositifs de types « consignes »).  
Contribution au réseau régional des acteurs du réemploi ReNAITRe, notamment sur les aspects observation des flux

### **Quel est le montant ?**

Les taux d'intervention maximums varient entre 50% et 70% en fonction de la nature de dépenses envisagées. (NB: se référer au texte de l'AàP)

### **Comment faire une demande ?**

Les dossiers de demande de subvention sont à déposer sur la plateforme Dematis de l'ADEME (bouton ci-dessous).

Le dossier doit comporter les éléments administratifs et techniques suivants :

Le dossier type en 3 volets : volet administratif, volet technique, volet financier.

Les pièces complémentaires demandées dans le volet technique.

## **Correspondants**